Livret de Certification
Plongeur Encadré 12m

Supervised Diver - ISO 24801-1

Nom du stagiaire : ……

Nom de la structure :……..……

Tampon

FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org
www.plongee.fsgt.org

PLONGEUR ENCADRE 12M
Supervised Diver ISO 24801-1

I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur capable d'évoluer en sécurité dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO) sous le contrôle direct d'un Guide de Palanquée dans les conditions suivantes :

- plonger dans le respect du code du sport,
- effectuer des plongées sans palier de décompression obligatoire,
- plonger avec une assistance surface,
- plonger dans des conditions identiques ou meilleures que celles dans lesquelles la formation s'est effectuée.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

• Etre titulaire d'une Carte Initiative Populaire ou d'une licence FSGT.
• Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
• Pour les mineurs présenter une autorisation parentale signée.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

• Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un enseignant de niveau III Ecole Française de Plongée licencié à la FSGT ou d'un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT.
• La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
• Avant de participer à des plongées dans l'EAO, l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur :
- ses aptitudes aquatiques (cf. pré-requis tableau « Nage ») ;
- les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

• Etre âgé au moins de 12 ans à la remise de la qualification.
• Avoir validé sur son carnet de plongée au minimum 2 plongées en EAO (d'une durée supérieur à 15 minutes) :

- les plongées en EAR sont encadrées par un Initiateur (E1) – Guide de Palanquée, au minimum
- les plongées en EAO de 4 à 12m sont encadrées par un E3 ou par un E2 sous la direction d'un E3

• L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et des enseignants ayant validé les compétences.

Module SURFACE

1- Connaitre l'équipement.

2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.

3- Maîtriser une technique d'immersion.

4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

Module SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)

5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).

6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).

7- Gérer sa flottabilité (utilisation du poumon ballast et du gilet).

8a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.

9a- Savoir interpréter des signes conventionnels.

10- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

Module EVOLUTION (EAO)

8b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait.

9b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.

11- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.

12- Savoir évoluer en palanquée en toute sécurité.

Date :

Tampon et signature :

Module THEORIE (à l'écrit ou l'oral)

13- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante) et sur la compressibilité des gaz.

14- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.

15- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).

16- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqures.

17- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée)

18- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

19- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

20- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers).

21- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation.

Date : Tampon et signature :

Nom du stagiaire : ……..

Attestation de réussite – PE12

A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet (http://brevet.fsgt.org)

Nom et prénom : ……

Date et lieu de naissance : ……

(N° de licence FSGT) : ……

Nom du club : ……

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification de PLONGEUR ENCADRE 12M et une carte brevet FSGT/ISO va être demandée pour lui par le club.

Le moniteur certificateur et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu : ……..

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :